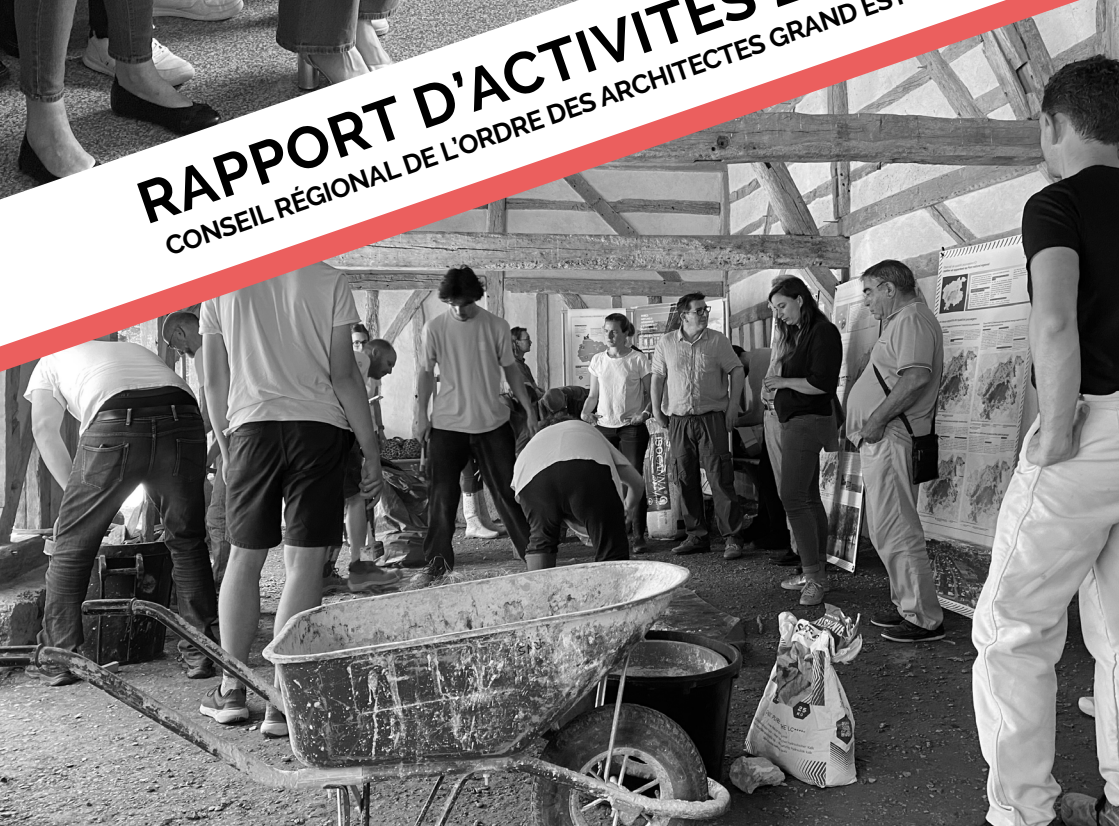




RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST



Légende photos

Couverture : prestation de serment des impétrants le 5 juin 2024 au musée de l'aquarium de Nancy & rencontre «Tous pour la rénovation» le 26 juin 2024 à la Maison du parc du PNR de la Forêt d'Orient • Dernière de couverture : séance d'installation du nouveau conseil ordinal le 19 mars au siège de l'Ordre à Nancy .

SOMMAIRE

3 EDITO

4 LES ÉLUS 2024-2027

7 LES MISSIONS RÉGALIENNES

Le tableau

Déontologie et litiges

La formation et la communication

13 LE BILAN FINANCIER

15 L'ORDRE PRÉSENT DANS LES TERRITOIRES, À LA RENCONTRE DES ARCHITECTES

Sensibilisation à la filière forêt-bois

Rénovation et biosourcés

18 ARCHITECTURES ET TERRITOIRES

Une initiative inédite

20 RÉUNION ANNUELLE

Deux rencontres à Nancy

22 FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

Projection du documentaire «Toucher terre»

24 PERSPECTIVES

Conjoncture & démographie. Dictature & démocratie.

Les années se suivent et ne se ressemblent plus.

Face à tant de directives et d'injonctions contradictoires, face à un Monde déstabilisé et en constante accélération vers quelle finalité, il faut réagir, réorganiser, résister, anticiper pour après tout, vivre sereinement et rester vivant.

Tant professionnellement parlant qu'individuellement parlant, mais surtout collectivement parlant. L'architecture le permet, l'architecture respectueuse du vivant.

Comment faire collectif aujourd'hui, et pourquoi cultiver l'intérêt général? Ce sont les questions que nous posons pour motiver nos actions d'hier et d'aujourd'hui pour demain.

Merci à toute l'équipe du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est pour ce qu'elle permet de construire pour améliorer d'urgence le regard porté par la société sur l'architecture et surtout les architectes, c'est-à-dire vous.

François Liermann,

Président du Conseil Régional de l'Ordre des
Architectes Grand Est

L'actu'
du CROA Grand Est



LES ÉLU(E)S 2024 - 2027

DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST



Anaïs Bineteau
référente départementale
des Ardennes
■ a-bineteau@croa-ge.org



Jean-Marc Biry
conseiller,
département du Bas-Rhin
■ jm-biry@croa-ge.org



Claire Boulanger
conseillère,
département de la Moselle
■ c-boulanger@croa-ge.org



Emmanuel Camus
vice-président,
département de l'Aube
■ e-camus@croa-ge.org



Julien Defer
réfèrent formation
réfèrent départemental
de la Meuse
■ j-defer@croa-ge.org



Franck Deroche
réfèrent départemental
de la Marne
■ f-deroche@croa-ge.org



Stéphane Gutfrind
réfèrent départemental
de Meurthe-et-Moselle
■ s-gutfrind@croa-ge.org



Sabine Kerber
conseillère,
département de la Marne
■ s-kerber@croa-ge.org



Catherine Kister
trésorière adjointe
référente départementale
de l'Aube
■ c-kister@croa-ge.org



Mireille Kuentz
vice-présidente,
département du Haut-Rhin
■ m-kuentz@croa-ge.org



Virginie Lemee
référente départementale
du Bas-Rhin
■ v-lemee@croa-ge.org



Marie Lettermann
référente départementale
du Haut-Rhin
■ m-lettermann@croa-ge.org

LES ÉLU(E)S 2024 - 2027

DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST



François Liermann
président,
département du Bas-Rhin
■ f-liermann@croa-ge.org



Rebecca Lomholt
référente départementale
de Haute-Marne
■ r-lomholt@croa-ge.org



Julien Maddalon
trésorier,
département
de Meurthe-et-Moselle
■ j-maddalon@croa-ge.org



Nicolas Mire
réfèrent juridique
réfèrent départemental
des Vosges
■ n-mire@croa-ge.org



Etienne Rohrer
réfèrent communication
département du Bas-Rhin
■ e-rohrer@croa-ge.org



Julie Rouy
référente départementale
de Moselle
■ j-rouy@croa-ge.org



Jeanne Claire Schnebelen
conseillère,
département du Haut-Rhin
■ jc-schnebelen@croa-ge.org



Patrick Schoumacher
conseiller,
département de la Moselle
■ p-schoumacher@croa-ge.org



François Siettel
secrétaire,
département des Vosges
■ f-siettel@croa-ge.org



Victoria Soret
vice-présidente,
département de l'Aube
■ v-soret@croa-ge.org



Florian Stoffel
secrétaire adjoint,
département de la Moselle
■ f-stoffel@croa-ge.org



Michel Zint
conseiller
département du Bas-Rhin
■ m-zint@croa-ge.org

LES SALARIÉS DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST



Marie-Christine Agostini

Responsable du pôle
de Nancy (siège)

■ contact@croa-ge.org



Sylvie Frey

Responsable juridique,
pôle de Strasbourg

■ juridique@croa-ge.org



Jordan Jaeger

Assistant juridique,
pôle de Nancy

■ juridique@croa-ge.org



Vanessa Marquez

Responsable du pôle de
Châlons-en-Champagne

■ chalons@croa-ge.org



Sandra Muller

Responsable du pôle de
Strasbourg

■ strasbourg@croa-ge.org



Emmanuelle Olland

Chargée de développement
et de communication,
pôle de Strasbourg

■ communication@croa-ge.org

LES PÔLES DE L'ORDRE DES ARCHITECTES GRAND EST

Pôle de Châlons-en-Champagne

Maison Clémangis,
1 placette du Cloître

51000 Châlons-en-Champagne

■ dans le même bâtiment : la
Maison de l'architecture de
Champagne-Ardenne.

Pôle de Nancy (siège)

24 rue du Haut Bourgeois
54000 Nancy

■ dans le même bâtiment :
la Maison de l'architecture
de Lorraine, l'organisme de
formation ALFA, l'association
CAPP GE, l'entreprise Archilink.

Pôle de Strasbourg

5 rue Hannong
67000 Strasbourg

■ dans le même bâtiment :
le CAUE Alsace, la Maison
européenne de l'architecture
Rhin supérieur, l'ADIL 67, le
Moniteur et la Fondation du
patrimoine délégation Alsace.

LES MISSIONS RÉGALIENNES

Le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes est doté de la **personnalité morale** et de l'**autonomie financière**. Il est placé sous la tutelle du **Ministère de la Culture et de la Communication**.

C'est un organisme de droit privé chargé de missions de service public qui doit :

 **Assurer la tenue du Tableau** régional des architectes afin de protéger et de contrôler le titre d'architecte ;

 **Garantir le respect des règles déontologiques** et la discipline de la profession ;

 **Organiser des conciliations** en cas de conflit entre architectes ou entre architectes et maîtres d'ouvrage ;

 **Procéder au contrôle** des formes juridiques et modalités d'exercice de la profession, en matière d'assurance civile professionnelle obligatoire ;

 **Veiller à l'organisation de la profession**

 **Représenter et promouvoir la profession** auprès des pouvoirs publics et des instances européennes et internationales ;

 **Agir en justice** en vue de la protection du titre d'architecte et du recours obligatoire à l'architecte.

Le tableau

Au 31 décembre 2024,
on dénombre dans le Grand Est :

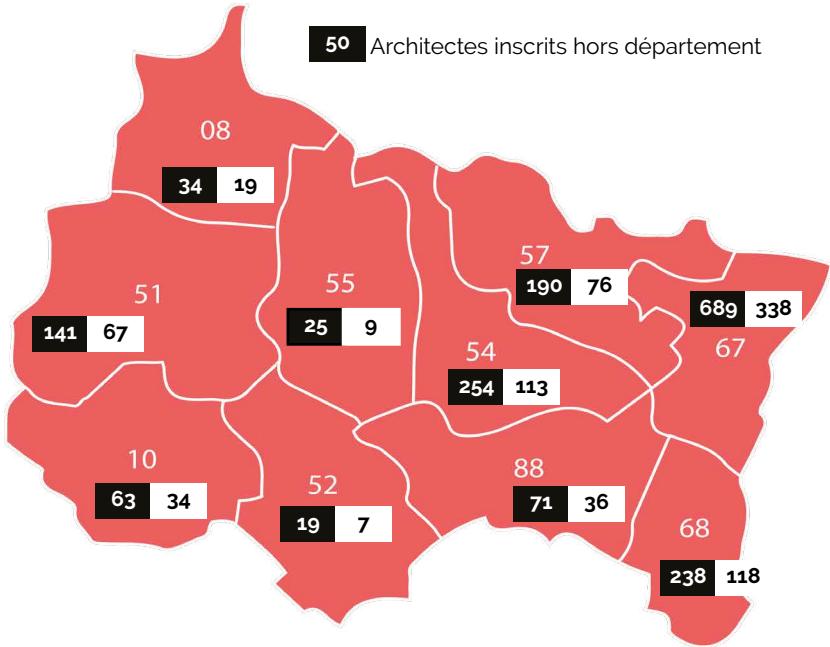
■ **1773** architectes

■ **818** sociétés

Soit au total,

■ **2591** inscrits

50 Architectes inscrits hors département



Quelques chiffres

THÉMATIQUES	2022	2023	2024
Nombre total d'architectes	1832	1798	1773
Inscriptions	127	116	92
Radiations	75	116	104
Prestations de services	21	17	14

CONSTATS 2024

- une baisse du nombre d'inscrits total : - 59 personnes sur 3 ans
- une baisse des demandes d'inscriptions : différence de 35 personnes sur 3 ans
- une augmentation des demandes de radiations : + 29 personnes sur 3 ans
- une baisse des prestations de services : - 7 demandes

Les suspensions et radiations pour défaut d'assurance

La justification d'une assurance professionnelle est une condition de maintien au Tableau, à son annexe pour les modes d'exercice permettant d'exercer la profession*.

PROCÉDURE	2022	2023	2024
Relance 1	169 dont 112 architectes libéraux & 57 sociétés	264 dont 166 architectes libéraux & 98 sociétés	156 dont 80 architectes libéraux & 67 sociétés
Relance 2 RAR	62 dont 38 architectes libéraux & 24 sociétés	64 dont 41 architectes libéraux & 23 sociétés	86 dont 53 architectes libéraux & 33 sociétés
Suspension pour défaut d'assurance	19 dont 12 architectes libéraux & 7 sociétés	33 dont 21 architectes libéraux & 12 sociétés	31 dont 22 architectes libéraux & 9 sociétés
Radiation pour défaut d'assurance	3 dont 1 architecte libéral & 2 sociétés	10 dont 4 architectes libéraux & 6 sociétés	6 dont 5 architectes libéraux & 1 société

Les attestations sur l'honneur

* pour les autres rubriques du Tableau.

PROCÉDURE	2022	2023	2024
Relance 1	213	187	184
Relance 2 RAR	19	29	51
Radiation pour non transmission de justificatifs	2	0	4

CONSTATS 2024

- un certain nombre d'architectes oublient d'envoyer leur attestation à l'ordre. **Pour rappel, l'attestation est à envoyer avant le 31 mars**
- sur 31 architectes suspendus pour défaut d'assurance 6 se retrouveront radiés de l'Ordre
- La non transmission des attestations sur l'honneur a conduit à 4 radiations pour non transmission de justificatifs.

Litiges et déontologie

Litiges

39 saisines concernant des litiges ont été comptabilisées en 2024

12 ont été renvoyées vers le médiateur de la consommation, **27** ont été directement traitées par l'Ordre des Architectes Grand Est

PROCÉDURE	2023	2024
Conciliations traitées par l'Ordre des architectes	16	27
Renvoi vers le médiateur de la consommation*	25	12
Autres traitements	22	25
Total des saisines	63	64

** dispositif impératif du code de la consommation pour tous les maîtres d'ouvrage consommateurs, l'Ordre des Architectes Grand Est assurant conseils et veille déontologique dans ce cas aussi.*

Déontologie

26 dossiers étaient en cours de traitement début 2024, **7** nouveaux dossiers ont été ouverts (6 pour signature de complaisance et 1 pour défaut de contrat).

15 dossiers ont été clôturés, **11** architectes ont été auditionnés et **4** dossiers ont fait l'objet d'une plainte devant la chambre régionale de discipline.

Sur les 27 litiges traités par l'Ordre

- > 10 pv de conciliation
- > 12 pv de non-conciliation
- > 1 avis rendu
- > 2 dossiers classés sans suite
- > 2 dossiers en cours de traitement

- > 2 qui concernent des litiges entre architectes (problèmes relatifs à des reprises de mission)
- > 15 saisines de maîtrise d'ouvrage privé à l'encontre de leur architecte
- > 10 saisines d'architecte à l'encontre de leur maître d'ouvrage (en forte hausse par rapport à 2023 où l'on ne comptait que 3 saisines de la part d'architecte à l'encontre de leurs clients). Principal motif le recouvrement d'honoraire.

Port du titre

15 actions dont 13 mises en conformité :

- > **5** courriers auprès de maître d'oeuvre pour confusion sur les limites de leurs prestations
- > **10** courriers port du titre architecte ou société d'architecture

1 action globale auprès de l'ENSAN qui a concerné 30 personnes.

Renseignements et formations juridiques

Renseignements juridiques

En 2024 le service juridique a répondu à **514** demandes de renseignements émanant des architectes et des tiers (hors gestion des missions litiges-déonto et tableau). Elles portent notamment sur le droit de l'architecture et le cadre réglementaire de la profession, le droit des contrats privés, la passation et l'exécution des marchés publics, le droit de la construction, le droit de l'urbanisme, la propriété intellectuelle, etc... NB : le droit fiscal et le droit social sont exclus.

Formations et informations juridiques

- première formation pour les membres de CRD : 10 juin 2024
- formations HMONP à l'école d'architecture de Nancy le 24 septembre 2024 et à l'INSA de Strasbourg les 6 et 13 novembre 2024.

Chambre régionale de discipline

En 2024, **3** plaintes 2023 ont été jugées, **4** nouvelles plaintes ont été déposées (dont 1 déjà jugée).

Les sanctions prononcées par la CRD : 2 radiations, 1 suspension de 18 mois, 1 suspension de 4 mois, 3 appels ont été interjetés.

Les griefs récurrents : la non déclaration des liens d'intérêts personnels ou professionnels, le défaut de convention écrite préalable, la signature de complaisance, la prise en sous-traitance du projet architectural manquement à l'obligation d'intégrité et discrédit sur la profession.

Chambre nationale de discipline

En 2024, **3** plaintes ont été rejuguées en appel (sanction prononcées par la Chambre Nationale de Discipline : 1 avertissement, 1 suspension de 8 mois et 1 radiation) et **3** appels sont en cours d'instruction.

La formation

Les architectes doivent répondre à une obligation déontologique de formation de **20h par an**. Celles-ci doivent être déclarées avant le 31 mars de l'année suivante et peuvent être structurées (dispensées par un organisme, enseignement ou animation de conférence, publications professionnelles...) ou complémentaires (participation à des colloques, congrès, conférences, webinaire, voyages architecturaux...).



site du CNOA

La communication

Le Conseil régional de l'Ordre des Architectes Grand Est dispose de plusieurs vecteurs de communication dont les réseaux sociaux (Linkedin et Facebook), une newsletter partenaires mensuelle, des newsletter thématiques et une page web hébergée sur le site du Conseil National de l'Ordre.

En parallèle, l'institution édite des supports et est présente sur des salons professionnels ou grand public.

LES PRINCIPAUX ORGANISMES DE FORMATION DANS LE GRAND EST

• ALFA FORMATIONS

24 rue du Haut-Bourgeois à Nancy
03 83 17 17 24
contact@alfa-formations.org

• ENVIROBAT GRAND EST

62 rue de Metz à Nancy
03 83 31 09 88
formations@envirobatgrandest.fr

• SCOP LES 2 RIVES

2 boulevard de Lyon à Strasbourg
03 67 10 47 81
sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

• SOLARES FORMATIONS

2 rue de la Coudreuse à Strasbourg
03 88 30 97 74
formation@solares-bauen.fr

• INSA STRASBOURG - FORMATION CONTINUE

24 boulevard de la Victoire à Strasbourg
03 88 14 47 90
formation.continue@insa-strasbourg.fr

Le bilan financier

BILAN FINANCIER	2022	2023	2024
Dotations du CNOA	760 690 €	776 508 €	805 943 €
Dotation exceptionnelle du CNOA aux actions territoriales	7 918 €	47 000 €	0 €
Autres recettes	73 473 €	85 556 €	70 792 €
Total	842 081 €	909 064 €	876 735 €

LES RECETTES	2022	2023	2024
Résultat	- 5 245 €	- 131 073 €	- 23 000 €
Capacité d'autofinancement	46 030 €	-49 122 €	53 564 €
Réserves	528 389 €	452 257 €	443 450 €

COMMENTAIRES

L'année 2024 est marquée par une augmentation sensible de la dotation du CNOA permettant d'amortir les inflations de charges de 2023. En revanche, aucune dotation exceptionnelle n'aura été attribuée, l'action «Architectures et Territoires» ayant été prise en charge directement par le CNOA.

La baisse des autres recettes correspond à la baisse des premières inscriptions et des

loyers / reports de charges par la baisse de présences d'associations dans les locaux de l'Ordre.

Par ailleurs, l'année 2024 aura permis d'augmenter la trésorerie, un phénomène normal en début de mandat avec une baisse d'activité inhérente à la transition, mais également une volonté des élus du Conseil de fournir des efforts sur des dépenses liées à son fonctionnement.

L'année 2026 fera l'objet d'une stagnation de la dotation du CNOA.

En parallèle, la baisse des premières inscriptions entamée en 2024 risque de se prolonger voir de s'accroître. Pour finir, un départ en retraite et son tuilage auront lieu en 2026 : les réserves de 2024 sont par conséquent les bienvenues.

L'ORDRE PRÉSENT DANS LES TERRITOIRES, À LA RENCONTRE DES ARCHITECTES & DES ACTEURS DU CADRE DE VIE

Sensibilisation à la filière forêt-bois

cycle de rencontres à destination des architectes

Rénovation et biosourcés

*focus sur les aides et atelier main à la pâte pour une
approche inédite des sujets*

Sensibilisation à la filière forêt-bois

11 avril 5 participants

Epinal (88) - Ecole du bois ENSTIB

Intervenant :

> Julien Mussier, architecte atelier HABA à Saint-Nabord (88)



Troyes

23 mai 24 participants

Troyes (10) - Abbaye Saint-Martin

Les intervenants :

> Valérie Bouvet, ateliers Valentin-Bouvet, entreprise de charpente à Courteranges (10)

> Didier Fèvre, architecte agence Cinq-Cinq à Troyes (10)



Haguenau

20 juin 17 participants

Haguenau (67) - Médiathèque de la Vieille Ill

Les intervenants :

> Jacky Ehrstein, scierie Ehrstein à Lembach (67)

> Raphaël Lachat, HL strasctures bois à Bischwiller (67)

> Jérôme Vetter, architecte agence Jérôme Vetter & associés à Strasbourg (67)



Reims

10 octobre 13 participants

Reims (51) - FFB

Les intervenants :

> Mickaël Simier, Le Bâtiment associé à Muizon (51)

> Jean-Philippe Thomas, architecte agence Thomas architecte à Reims (51)



Pont-à-Mousson

21 novembre 9 participants

Pont-à-Mousson (54) - BTP CFA Meurthe-et-Moselle et Meuse

Les intervenants :

> Matthieu Fucks, architecte agence Mil Lieux à Nancy (54)

> Pierre Maddalon, entreprise construction bois Maddalon à Vandières (54)

Rénovation & biosourcés

Rencontre co-organisée avec
le PNR de la Forêt d'Orient



26 juin **22 participants**

Piney (10) - Maison du Parc

Intervenants :

- > DDT 10 : présentation des aides de l'ANAH
- > Olivier Berthaut, artisan maçon spécialisé dans la restauration de bâtiments anciens

OBJECTIFS

Cette rencontre a clôturé un cycle de rendez-vous axés sur la rénovation (Ecurey en octobre 2022, Saverne en mars, Reims en juin, Pont-à-Mousson en novembre et Cernay en décembre 2023).

Pour cette date dans le département de l'Aube, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est a souhaité proposer aux architectes de mettre concrètement la main à la pâte en faisant appel à un artisan. Après une présentation des dispositifs d'aides à la rénovation, les participants se sont prêtés au jeu en explorant les techniques de remplissage en torchis.



ARCHITECTURES & TERRITOIRES, UNE INITIATIVE INÉDITE

Urbanisme transitoire

des solutions concrètes pour éclairer les élus

Réinventer les espaces vacants : l'urbanisme transitoire comme solution

11 septembre **80 participants**

Nancy (54) - Salle Poirel et centre ville

Intervenants :

- > Cécile Digue, urbaniste studio Degel
- > Audrey Brantonne, conseillère au CAUE 54
- > Isabelle Lucas, adjointe à l'urbanisme et au logement à la ville de Nancy
- > Romaine Chasteloux-Rivière, directrice de l'urbanisme et de l'écologie urbaine à la Métropole du Grand Nancy
- > Guillaume Christmann, architecte à Strasbourg, agence CNB
- > Serge De Carli, maire de Mont-Saint-Martin (54)
- > Thierry Schaal, maire de Fegersheim (67)

LA FORMULE

Une balade urbaine à la découverte du projet « Nancy centre gare » suivie d'une table ronde sur la thématique de l'urbanisme transitoire, auront permis de démontrer que l'architecture apporte des solutions à l'amélioration du cadre de vie. La journée s'est achevée par un dîner de travail entre conseillers ordinaires et élus politiques pour traiter plus en profondeur des problématiques appelant l'expertise des architectes.



ARCHITECTURES ET TERRITOIRES

Le Conseil National de l'Ordre des Architectes a initié un cycle de rencontres territoriales pour encourager le nécessaire dialogue entre architectes et acteurs locaux. Face aux défis environnementaux, sociétaux et économiques, l'Ordre des architectes a ainsi pu rappeler que la création architecturale apporte des réponses concrètes aux habitants et aux décideurs locaux, à condition de prendre en compte la diversité et les spécificités des territoires.

RÉUNION ANNUELLE 2024 2 RENCONTRES À NANCY

Un temps privilégié avec les jeunes inscrits en juin et
un espace dédié aux partenaires en novembre

La parole aux jeunes inscrits, au musée de l'aquarium de Nancy

6 juin **70 participants**

Pour la première fois, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes du Grand Est a organisé un rendez-vous dédié aux jeunes inscrits. Au cours d'un après-midi convivial, les jeunes consoeurs et confrères ont assisté à la présentation du rapport d'activités de l'institution puis ont solennellement prêté serment. Le format et un temps spécialement dédié leur aura donné l'occasion de trouver une écoute attentive et de poser des questions notamment relatives à leur installation.



Place aux échanges, au Kinépolis de Nancy

15 novembre **150 participants**

Ce 2^e rendez-vous, ouvert en présentiel à l'ensemble des architectes du Grand Est, s'est déroulé au moment de la Biennale du Réseau des Maisons de l'Architecture permettant l'émulation. Un espace a été dédié aux partenaires pour faciliter les échanges avec les architectes présents. L'après-midi, les architectes de l'atelier Géminé ont projeté le documentaire «Au pays des pierres», une plongée dans le Lubéron, à la découverte de la construction en pierre sèche.

En fin de journée, les participants ont pu rejoindre le programme de la Biennale.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE DE SAINT DIÉ

Une première participation de l'Ordre des architectes
dans un évènement scientifique mondial

« Toucher terre », illustrer le renouveau de la construction en terre crue

4 octobre 70 participants

Ban-de-Laveline (88) - Salle des fêtes

Intervenants :

- > Jérémie Basset, réalisateur du documentaire «Toucher terre»
- > Emy Galliot, architecte spécialisée en terre crue
- > Manuel Zaepffel, artisan formateur en écoconstruction



LA FORMULE

Une projection suivie d'un débat avec 2 acteurs locaux pour démontrer que, face à la triple crise structurelle qui menace la société (crise environnementale, crise sociale et crise des ressources), l'architecture se présente comme un levier pour une transition socio-environnementale.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE GÉOGRAPHIE

Depuis plus de 30 ans, chaque début d'automne, cet événement fête la géographie et accueille plus de 40 000 personnes. Son objectif : faire connaître la géographie, moins considérée que l'histoire, et partager avec le public et les curieux avides de connaissances et de savoirs.

Saint-Dié-des-Vosges est devenue le rendez-vous des géographes, professionnels et amateurs. Un lieu d'ouverture sur le monde, une grande université à ciel ouvert pour tous et par tous.

Le Festival s'articule chaque année autour d'une thématique et d'un pays invité. Pendant 3 jours, les débats se font entre scientifiques, écrivains et artistes. Un bouillonnement intellectuel, culturel, littéraire et gastronomique.

Perspectives

Comment conclure, comment offrir des perspectives réjouissantes et motivantes à l'ensemble de notre écosystème ?

L'architecture peut être une solution, mais uniquement si les architectes et surtout les acteurs qui nous convoquent en sont convaincus.

Agissons chacun à son niveau, mais aussi et surtout tous ensemble, en confiance; pour être efficace, il faut savoir coopérer et partager, non plus concourir ni se défier.

Certes, le contexte national, international, social, environnemental, économique, politique et surtout éthique ne s'y prête pas, mais il sonne plus que jamais l'heure de résister aux angoisses et à l'obscurantisme. Agir, avec perspicacité, efficacité et inscription dans la durée.

Humblement, notre feuille de route 2025 et 2026 s'inscrit dans le développement de nos actions régaliennes et d'influences avec la volonté d'aller d'avantage au contact des architectes dans les territoires. Concrètement, tous les deux mois, nous «délocaliserons» le Conseil et parcourrons le Grand Est en allant à votre rencontre pour échanger et cultiver la proximité, bâtir des liens, partager cet «esprit de famille» qui nous manque. Vous y serez tour à tour invités.

Avec le CNOA, nous organisons début juin la première rencontre Architecture & Territoires 2025 de notre institution. Elle abordera le sujet de la réhabilitation en croisant le regard des élus locaux, de l'Etat, des architectes et des professionnels. Elle se tiendra à Pont-à-Mousson avec pour thème : «Rénover c'est bâtir».

Nous poursuivons aussi nos rendez-vous avec les 10 préfets du Grand-Est ; fort du succès des 5 premiers, ils permettent de (re)construire du lien avec leurs différents services et commissions, les UDAP, les DDT et ouvrent la porte aux services instructeurs et aux associations des maires.

Plus que jamais, l'importance de re-expliquer les contours du recours obligatoire à l'architecte est nécessaire, et les stratégies pour éviter les signatures de complaisances sont mises en places. Pour nous et nos référents départementaux, c'est l'occasion de partager avec les acteurs de l'instruction des demandes d'urbanismes, un document spécialement dédié que nous avons produit et qui sera mis en ligne : «Le recours à l'architecte, les bonnes pratiques et Focus sur la signature de complaisance».

Avec les services de sécurité civile et les SDIS, nous veillons à faire référencer le vivier des 23 Architectes formés à l'Urgence en 2024 dans le Grand-Est, fort de l'expérience des 3 volontaires partis en début d'année à Mayotte.

Comme vous le savez, l'anticipation aux changements climatiques est plus que jamais de mise et cette action s'inscrit en complémentarité de celles que nous portons en direction de la promotion de la construction biosourcée, des filières qui la permette et bien-sûr, des formations dédiées.

Enfin, nous ré-intervenons au Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges avec un évènement inscrit à son programme. Le thème «Pouvoirs» sera décliné en termes architecturaux et politiques.

Ainsi, à la sempiternelle question «Mais que fait l'Ordre?» : hé bien voilà.

Il me reste à vous souhaiter robustesse, conviction et vision constructive d'un avenir que nous pouvons encore choisir.

François Liermann,

Président du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Grand Est

NOTES

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



RÉALISATION CROA GRAND EST - AVRIL 2025

Conseil **R**égional de l'**O**rdre des **A**rchitectes **Grand Est**

contact@croa-ge.org / 03 83 35 08 57

Les coordonnées de nos **partenaires**

